

Qualité de vie au travail : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines (2022)

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Cette formation vise à :

- Comprendre les éléments constitutifs de la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Intégrer la QVT dans la culture managériale
- Initier à la méthodologie
- Découvrir quelques outils de la psychologie positive pour animer la QVT dans l'établissement
- Faire émerger des pistes d'action concrètes grâce à un travail d'intelligence collective

PUBLIC :

cadres, ressources humaines, chargé de la qualité.

PREREQUIS :

CONTEXTE :

La Qualité de Vie au Travail est selon l'Accord National Interprofessionnel : « un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué ».

Parler de la QVT, implique d'aller au-delà de la réduction des risques psychosociaux même s'ils restent incontournables.

En tant que responsables de service ou d'établissement, il est important de considérer la QVT comme un levier de l'implication au travail et au final du bien-être des personnes accompagnées. En effet, les études aujourd'hui sont formelles sur le fait que des professionnels heureux au travail seront plus à même d'accompagner positivement les personnes vulnérables.

Mais la tâche est complexe et nécessite d'élaborer une véritable stratégie selon les recommandations de la HAS, de l'ANACT ou d'autres organismes qui font référence.

Durant cette journée de formation, nous vous proposons de vous initier à la démarche et de commencer à projeter les étapes d'un parcours afin qu'une réflexion plus profonde puisse être engagée sur le terrain.

PROGRAMME :

▪ Lien entre QVT et RPS (risques psychosociaux)

- Un enjeu : la co-construction
- La communication autour de la QVT

▪ Qu'est-ce que le bien-être au travail ?

- Les théories du bien-être
- La question de l'autodétermination

▪ Entrer dans la démarche de la QVT

- Quelques recommandations sur la démarche à mettre en œuvre
- Travail en intelligence collective pour faire émerger des pistes d'action

Objectifs pédagogiques :

- Définir ce qu'est la QVT.
- Comprendre les enjeux de la QVT dans un système complexe
- Utiliser des outils pour l'évaluer et l'intégrer dans la réflexion managériale
- Questionner son fonctionnement institutionnel et dégager des pistes d'action.



MODALITES PEDAGOGIQUES :

- L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels. La journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.
- Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

MODALITES D'EVALUATION :

- Exercice de recueil de connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Questionnaire en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre
-

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contributeur : 155,00 €/participant

Non contributeur : 205,00 €/participant

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandœuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour

Non-contributeurs au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ■ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51